

Deuxième partie

=====

CERCLE FAMILIAL ET COMMUNAUTE VILLAGEOISE

A FREYCENET, on distingue très facilement deux niveaux de vie collective : d'abord au sein de la structure familiale, ensuite au contact de l'ensemble de la paroisse. Si les deux communautés souvent s'entrecroisent et se rencontrent (1), elles réservent toutefois une certaine distance et une vie autonome.

I - Importance du cercle familial (2)

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, les familles sont encore très nombreuses (3). Avec les parents et les enfants, on trouve bien souvent dans les foyers les grands-parents, quelquefois même les oncles et tantes, sans oublier fréquemment le valet ou la servante que l'on a loué.

La maison familiale, quoique petite, reste le lieu de réunion privilégié : c'est là que toutes les générations issues d'une même souche se rencontrent. La famille garde un rôle éducatif essentiel.

a) la famille comme milieu d'éducation sociale :

La structure familiale reste la base de l'existence sociale : c'est là que chacun travaille et organise son existence. Les enfants, nous l'avons vu, ne s'en vont pas et l'exploitation de la ferme reste à l'intention de tous les membres de la petite communauté, chacun suivant son âge et ses aptitudes ; les grands-parents qui ne peuvent participer aux travaux des champs gardent alors les enfants en bas âge (4).

L'éducation sévère demeure sous l'autorité du père de famille. Les témoins ont gardé certaines images dans leurs souvenirs d'enfant : "Le père se mettant à table avec le valet et le berger, les femmes s'accroupissant autour de la pièce pour manger la soupe du soir". Il faut aussi servir le maître. Mais personne pourtant ne conteste l'autorité paternelle.

.../...

- (1) Lors des mariages, on verra le village participer à sa manière à l'événement familial (Cf. 2ème alinéa (a)).
- (2) Renseignements recueillis essentiellement à travers les témoignages souvent peu denses, mais très concordants.
- (3) Huit à neuf enfants : T.
- (4) A cette occasion, les anciens transmettent aux enfants les histoires et les légendes d'autrefois.

Les enfants obéissent toujours avec le plus grand respect. Lorsque quelquefois, les jeunes gens se rendent à une vogue (5) le dimanche, ils se conforment régulièrement à l'heure de rentrée imposée par le père (6). En même temps, on apprend à respecter les horaires de travail, à se coucher raisonnablement, à se lever de bonne heure.

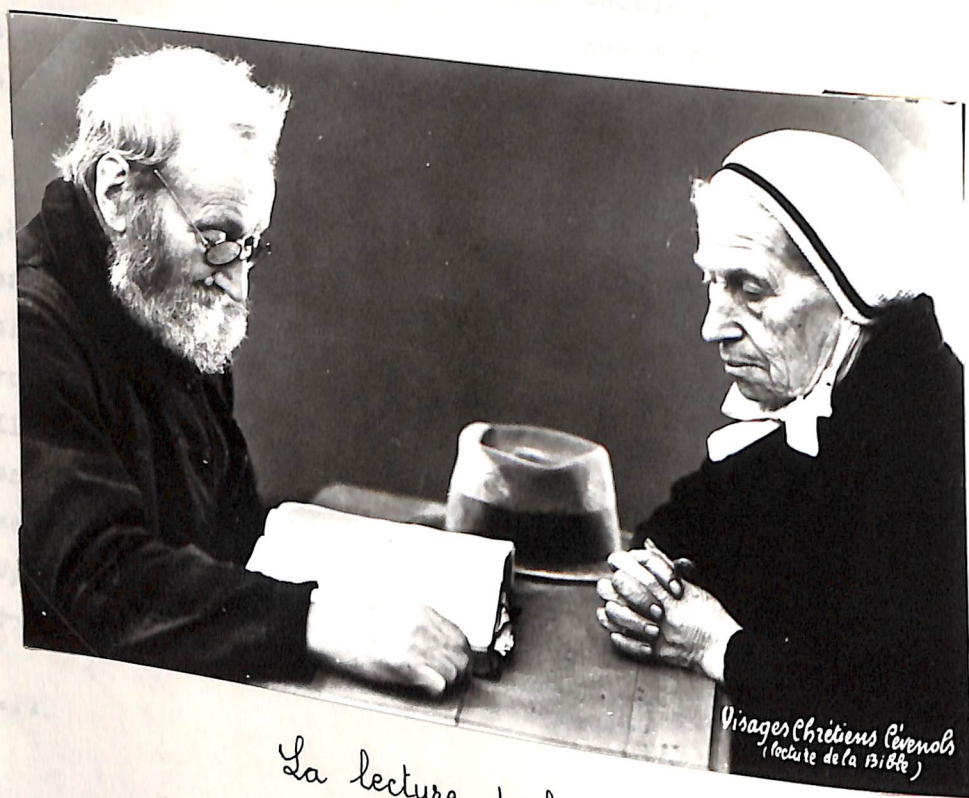
Les unions, nous le verrons, exigent aussi son assentiment et c'est lui aussi qui organise la gestion des biens de famille : ainsi, l'argent que les enfants placés dans les fermes, ont gagné, revient au père et nul n'ose s'en plaindre.

Il ne faut pas pour autant négliger le rôle que joue la mère du foyer. C'est à elle que revient l'organisation matérielle de la maison et l'éducation des enfants.

C'est aussi à l'intérieur du cercle familial que sont transmises certaines valeurs et coutumes. On apprend ainsi l'hospitalité, la politesse (7) et le respect de l'autre ; on apprend enfin à rester modeste et fier pourtant de sa condition de paysan pauvre : Christian MAZEL, nous trace un portrait englobant des qualités propres au peuple protestant de la montagne : "... Il y a une grande qualité dans leur amitié. Ils ne donnent pas facilement leur confiance mais une amitié donnée est une amitié qui tient. Ils ont le sens du respect des autres et une grande finesse dans leur politesse, avec des traditions. Quand on vous offre quelque chose, on refuse trois fois avant d'accepter" (8). En 1841, DELETRA rapportait

.../...

- (5) Petite fête patronale. Les jeunes protestants dansaient peu pendant toute la première partie du XXe siècle, ceci étant peut-être dû à la période de guerre qui incitait moins à l'amusement. Certains pensent que cela venait du fait qu'après les guerres de religion, il y eut des danses et des festivités. On distingue clairement trois périodes : à la fin du XIXe siècle, on dansait dans les granges et les cafés; puis, les bals de campagne s'arrêtent durant la première partie du XXe siècle et semblent reprendre après 1950. Régulièrement, les témoignages font mention de bals organisés dans les villages catholiques auxquels les protestants ne participent pas.
- (6) Même lorsque les enfants ont largement atteint leur majorité : T.
- (7) On remercie à plusieurs reprises lorsqu'on vous a offert quelque chose.
- (8) Dans le livre de J-P RICHARDOT "Le peuple protestant français aujourd'hui" cf. note (1) page 5.



La lecture de la Bible
(Liv. or Eccl. F.)

déjà : "On se sent au milieu d'un peuple religieux et moral" (9).

Les renseignements concernant les relations entre les membres de la famille sont peu nombreux (10). Il semble toutefois qu'il y ait un lien assez fort entre eux car c'est dans le cercle familial que l'on vit les naissances, les mariages, les départs, les décès, et tous participent par leur présence et leur émotion à ces grands événements de la vie qui rapprochent (11).

b) la famille comme milieu d'éducation religieuse :

Au début du siècle, une habitude se retrouve dans chaque foyer : on lit la bible avant de commencer le repas (12). Bien souvent cette tâche incombe au père de famille, mais certains témoins enfants, se souviennent avoir été conviés à transmettre un verset du livre saint aux membres réunis.

Cette coutume remonte au temps où les réformés traqués devaient faire leur éducation religieuse en famille, faute de pouvoir se rassembler sans risque (13).

Le culte de famille revêt une importance capitale ; déjà en février 1917, on peut lire dans l'Echo de la Montagne : "Le culte de famille devrait être partout rétabli. Jeunes et vieux, nous devrions tous nous mettre à l'école de la bible, l'apprendre par coeur, en nourrir notre esprit, fertiliser par elle notre pensée, diriger par elle notre esprit et être des hommes et des femmes du livre" (14). En 1940, au synode de TOURNON, "on demande aux familles de rétablir le culte dans tous les foyers car c'est dans la famille en premier lieu que doit s'accomplir l'éducation chrétienne des enfants" (15). On apprend lors de la célébration des mariages que l'on remet en 1933 une bible aux jeunes époux en même temps qu'une brochure intitulée "la bible au foyer" (16). Ce geste montre combien l'éducation religieuse demeure encore dans

.../...

(9) "Journal de ma tournée de prédication dans le Vivarais en 1841" cf. notes (5) et (6) page 5.

D'autres valeurs se transmettent comme la bonne tenue chère au peuple protestant.

(10) Les témoignages restent très discrets en ce qui concerne les relations affectives.

(11) Traité dans le deuxième alinéa.

(12) Cette coutume se fait régulièrement jusqu'en 1914/1915 : T.

(13) Cf. troisième partie - 1er alinéa (c)

(14) E. de la M. 1917/1929
Dans l'article "Vérités importantes".

(15) R.D.C.P. (1906/1940)

(16) R.D.C.P. : séance du 4 novembre 1933.

la première moitié du XXe siècle l'apanage du milieu familial. Bien que les enfants fréquentent l'école du dimanche qui dispense régulièrement l'instruction de la religion (I7), père, mère, grands-parents répondent aux questions bibliques, donnent des explications, font réciter les lignes du nouveau testament.

Mais cet apprentissage religieux n'est pas seulement réservé à l'éducation des enfants : les réunions familiales autour du livre saint entretiennent la vie spirituelle de chacun.

2 - Coutumes et us à travers les grands événements familiaux

Le cercle familial reste un lieu où l'on cultive nombre de traditions et d'habitudes : les grands épisodes de l'existence témoignent de cette authenticité.

a) fiançailles et mariages :

Les fréquentations ne dépassent pas les alentours immédiats du village (I8). Mais, on se marie "entre soi". Il n'est pas de mariage mixte, si rare soit-il, qui n'ait provoqué un véritable scandale. Les dangers d'une telle union sont toutefois restreints, les jeunes catholiques et les jeunes protestants restant chacun dans leur secteur d'origine (I9). Les témoins d'ailleurs, ne se souviennent d'un mariage mixte qu'à titre exceptionnel : la perspective de ces unions pose un problème confessionnel important (20). En 1956 encore, une circulaire synodale témoigne de leurs conséquences : "... Une prise de conscience collective du peuple protestant sur la question touchant au mariage pourra

.../...

- (I7) Traité dans la troisième partie - 1er alinéa (b)
- (I8) Le MAZET, le CHAMBON, Certains jeunes gens du village partis travailler en ville, ont fait des mariages mixtes, mais qui ne furent pas célébrés à FREYCENET. T.
- (I9) Les bandes de jeunes catholiques et protestants ne se fréquentent pas. Elles sont même quelquefois rivales. T.
- (20) Les témoignages ne provenant que du milieu protestant, on pense ici que les catholiques étaient plus réticents que les réformés face à ces mariages mixtes. Nombreuses pourtant sont les réflexions qui montrent l'hostilité des protestants devant ces unions.

en atténuer les effets catastrophiques... La bible dénonce vigoureusement les mariages mixtes quand ils conduisent à l'idolâtrie et semble les autoriser quand ils permettent l'obéissance à la foi..." (21). On craint, à l'occasion des unions mixtes, la perte de la religion réformée car le mariage demeure aussi un acte de foi (22) : "Le mariage n'est pas uniquement une affaire de sentiment mais essentiellement une vocation chrétienne qui requiert l'unité de deux vies, corps et âmes, devant Dieu, dans une même foi, une même espérance, un même service... Le manque de conviction religieuse est le plus souvent la cause des mariages mixtes..." (23) On craint que la religion réformée ne se perde à travers les générations issues de telles épousailles. Les protestants préservent alors leurs progénitures : "... En cas de mariages mixtes la bénédiction nuptiale peut être accordée : s'il s'agit d'un mariage entre un membre de l'église réformée et un membre d'une autre église ou congrégation, seulement lorsque les époux s'engagent à confier l'instruction religieuse de leurs enfants à l'église réformée ; s'il s'agit d'un mariage entre deux personnes étrangères à l'église réformée, seulement lorsque les époux suivent préalablement une instruction religieuse et se font recevoir membres de l'église réformée" (24). Les bases restant posées, on dénote toutefois une certaine tolérance du côté réformé, dans la mesure où l'union ne menace pas la religion : "... Les membres se doivent d'accueillir sans réticence et fraternellement les conjoints d'origine catholique qui entrent par le mariage dans la communauté paroissiale" (25).

Le mariage, il est vrai, concerne non seulement la famille, mais aussi l'ensemble des paroissiens. Cet événement reste le plus important de l'existence et l'on ne s'engage pas à la légère. S'il y eut

.../...

- (21) Circulaire : "Rapport sur les mariages mixtes"
Eglise réformée de France - XIIIe circonscription
Synode régional du Vivarais, Velay, Forez, réuni à POUZIN les 1, 2, 3
nov. 1956 (Archives de l'Eglise réformée de FREYCENET).
- (22) Pour les protestants encore aujourd'hui, le mariage entre les réformés maintient l'attachement à la religion et la perpétue aux enfants.
- (23) Circulaire : "Rapport sur les mariages mixtes"
Cf. note (21)
- (24) Circulaire : "Règles concernant les actes religieux dans le consistoire de la Montagne" : Règles concernant les mariages (la circulaire n'est pas datée.)
(Archives de l'église réformée de FREYCENET).
- (25) Circulaire : "Rapport sur les mariages mixtes"
Cf. note (21)

quelquefois un "mariage forcé" dans la région, ce ne fut que pure exception car nous connaissons l'étroitesse de l'éducation parentale. Il n'est pas d'union qui ne soit préparée, réfléchie. Les jeunes fiancés pour ce faire ont un entretien avec le pasteur du village, concernant leur engagement mutuel : " Les responsabilités de la vie conjugale sont très sérieuses et doivent être envisagées sous le regard de Dieu (conditions d'une bonne entente, sobriété, devoirs conjugaux, paternité et maternité, éducation, etc). Il est très désirable qu'un entretien prolongé ait lieu entre les fiancés et le pasteur qui bénira leur mariage" (26).

De même que les épousailles font oeuvre d'acte religieux, elles font oeuvre d'acte social : la paroisse participe aussi à cet engagement sentimental et religieux. On tient les membres au courant des noces éventuelles : "... L'annonce doit se faire au pasteur au moins dix jours à l'avance. L'affichage se fait au temple dix jours à l'avance, et le mariage est annoncé le dimanche qui le précède. Si les fiancés viennent de deux paroisses différentes leur mariage doit être annoncé et affiché dans les deux paroisses" (27).

La coutume veut que les fiancés se rendent dans toutes les familles de la paroisse pour annoncer leur mariage. Ils portent à cette occasion un cornet de dragées dans chaque foyer (28). De même, l'ensemble de la communauté se cotise pour offrir un cadeau aux futurs époux et elle s'insère dans la préparation de la journée nuptiale (29).

Le mariage demeure avant tout un pacte entre deux familles. La cérémonie officielle de la demande en mariage est toujours respectée avec rigueur : c'est environ quinze jours avant les noces que le père et le fils se rendent endimanchés au domicile parental de la future épouse. On n'omet pas de porter une bouteille de bon vin ou quelque autre gâterie ; puis on demande très solennellement la main de la jeune fille, l'accord ayant été bien souvent "compris" à l'avance (30). On s'entretient quelque peu de la dot. Les jeunes gens sont généralement nantis d'un trousseau préparé depuis deux ou trois années dans l'éventualité des noces. On discute surtout de l'installation des futurs époux et l'on se met d'accord pour

.../...

(26) Circulaire : "Règles concernant le Mariage". Cf. note (24) page 32.

(27) Cf. note (26)

(28) Cette coutume demeure de nos jours.

(29) On confectionne des fleurs en papier, on prévoit un repas et on sélectionne des femmes du village pour faire la cuisine le jour des noces

(30) Un dicton : " Si on ne demande pas la main de la fiancée, on dit qu'elle a été volée".

attribuer au couple, qui une vache, qui une somme d'argent, leur promettant de fonder une nouvelle ferme. Un bon repas marque enfin le jour de cette entente durable.

Si la préparation et les arrangements préalables ne manquent pas d'application, le jour de la cérémonie nuptiale, on fait preuve de diligence : les noces restent dans toutes les maisons la plus grande fête de la vie.

Les fiancés ont envoyé un faire-part conviant chaque membre de la famille. On ne craint pas de faire des frais pour cette occasion : on a acheté un costume neuf et des souliers vernis. Les fiancés sont vêtus de noir dans la région, robe sombre, manteau de velours, chapeau de paille avec parfois un galon tressé ; le garçon a fermé sa chemise avec une cravate achetée au marché et son chapeau en feutre noir lui donne une allure fière (31)

La journée se passe en deux temps : à midi, un repas est prévu chez les parents de la mariée. Le soir, on dîne chez les parents du jeune homme (32). Dès le matin le fiancé est venu chercher sa future femme et tout le cortège (33) se rend à la mairie de ST JEURES, soit à pied, soit en voiture à cheval (34) et l'on franchit enfin l'entrée du temple : le cérémonial demeure solennel et digne : "Les membres de la famille sont priés de veiller à ce qu'aucun participant ne vienne à la cérémonie en état d'excitation ou d'ivresse. Si les conditions de dignité ne sont pas remplies, le pasteur peut demander que la cérémonie soit remise à une date ultérieure... Il est très sérieusement recommandé que la bénédiction ait lieu le matin, ou en tous cas avant tout repas de famille..." (35). Les témoins sont pratiquement toujours choisis parmi les membres des familles respectives. C'est à la sortie du temple que commencent réellement les festivités : on ne néglige pas de suivre les quelques coutumes de rigueur.

Les nouveaux mariés lancent alors à toutes volées des poignées de dragées sur leur passage que les enfants de l'école, avec la permission du maître, s'empressent de récupérer. Les jeunes garçons

.../...

(31) Peu de renseignements en ce qui concerne le costume des mariés.

(32) On peut penser que ces repas communs resserrant de nouveaux liens familiaux correspondaient à une socialisation de l'acte individuel des époux.

(33) Trente à quarante personnes.

(34) Jusqu'au début du siècle.

(35) Circulaire : "Règles concernant les actes Religieux dans le consistoire de la Montagne" - Cf. note (24) page 32.

sont aux aguets : à l'approche du cortège, ils barrent la route avec une botte de paille et y mettent le feu. Les époux doivent sauter l'obstacle et à leur suite, les invités s'exécutent. Un autre barrage les attend plus loin sur la route : on a dressé une table garnie d'un linge blanc où reposent des bouteilles de liqueur ; la noce ne passera qu'une fois l'alcool consommé moyennant une pièce de monnaie à l'intention des garçons "barreurs" (36). La mariée n'oublie pas non plus d'offrir personnellement des dragées aux jeunes gens alors que son époux leur présente la prise de tabac.

Mais c'est surtout au cours du repas final que la fête bat son plein. On a préparé un véritable festin et le bon vin ne manque pas. Le banquet se prolonge au moins jusqu'au lendemain matin. Les mariages sont des prétextes d'amusement pour les jeunes du village qui rejoignent la noce, se font payer à boire et tirent des coups de fusil pour marquer symboliquement l'événement ; on n'invite pas le pasteur car on craint bien souvent, comme il arrive, que la fête ne prenne tournure de beuverie (37). On s'en donne à cœur joie oubliant toute retenue. On danse peu, mais on chante haut et on rit fort (38).

Dans toutes les familles, si modestes soient-elles, on ne craint pas de dépenser au-delà de ses possibilités pour les noces. L'événement reste d'envergure et ce jour-là, le travailleur humble et taciturne que nous connaissons se signale comme un incomparable plaisantin.

b) Naissances et baptêmes :

Les pèlerinages pour avoir des enfants ou les présages concernant les naissances sont peu fréquents sur le plateau protestant (39). On voit à cette époque la plupart des futures mères travailler aux champs jusqu'au dernier moment.

.../...

- (36) Ces coutumes existent encore de nos jours.
- (37) Dans la secte Darbyste, on invitait le prédicant au repas de noce car il bénissait la maison dans laquelle il avait uni les jeunes époux. (Le Darbysme : traité dans troisième partie - 3ème alinéa).
- (38) Peu de renseignements en ce qui concerne l'aboutissement de la noce. Il y a sans doute des rites et des coutumes ayant trait à la nuit de noce, mais les témoins n'en parlent pas.
- (39) Un seul présage revient souvent. Il concerne le sexe de l'enfant à venir. Il consiste à examiner la lunaison : si l'accouchement a lieu en lune croissante, ce doit être un garçon. Si l'accouchement a lieu en lune décroissante, ce doit être une fille.

L'accouchement se fait dans la maison familiale. On fait appel à une sage-femme que l'on va chercher en voiture à cheval à ST JEURES (40). La dame ne possède aucun diplôme approprié à sa fonction : c'est seulement par son expérience de participante qu'elle a acquis les mécanismes propres à l'enfantement. Il arrive fréquemment que des femmes meurent par suite d'hémorragie ou d'infection. On dit à FREYCENET "qu'une femme enceinte a un pied dans la fosse". Le nouveau-né n'est pas non plus à l'abri d'un accident : on peut lire à ce propos l'irritation d'un médecin qui écrit dans l'Echo de la Montagne : "Je voudrais qu'on comprenne, qu'il est des cas, où l'intervention d'un médecin est indispensable et qu'on ne doit pas laisser une jeune mère entre les mains de matrones inexpérimentées qui, inconsciemment, donnent des soins qui, trop souvent hélas, ont un dénouement fatal. Aussi je considère comme un devoir d'élever la voix contre ces habitudes d'autrefois..." (41).

Lorsqu'on apprend dans le village la venue au monde d'un enfant du sexe masculin, on marque l'heureux événement en tirant des coups de fusil (42). Le père offre alors un verre de vin à ses amis.

L'enregistrement des naissances ne se fait pas toujours dans les temps et les normes légales. Il arrive, durant l'hiver, que l'on tarde à se rendre à la mairie de ST JEURES parce que le mauvais temps n'incite pas au déplacement. De nombreuses anecdotes témoignent au début du siècle de ces déclarations tardives ou même parfois inexistantes : ainsi, en 1920, à l'occasion du régiment, on s'aperçoit que de nombreux jeunes gens ne sont pas déclarés à la mairie. A FREYCENET, dans une famille, il se trouve qu'un fils a été enregistré sous le nom de son frère décédé à la même période alors qu'il n'avait qu'un an (43). Il semble qu'il n'y ait pas de coutume qui prédispose au choix du prénom de l'enfant. On reprend fréquemment le nom des parents, des grands-parents et parfois des oncles et tantes. Dans l'Echo de la Montagne, on lit toutefois cette remarque de Pierre FERRIER : "...Les protestants portent en majorité des prénoms tirés de la bible et jamais vous ne verrez un homme

.../...

- (40) Une seule femme semble-t-il, tenait ce rôle pour toute la région de la montagne. On payait ses services en nature.
- (41) E. de la M. 1909/1916 - Article de janvier 1910 "Causerie du docteur"
- (42) On ne connaît pas la signification de ce geste à FREYCENET. On pense tout simplement qu'il s'agit d'attirer l'attention des villageois par le bruit de la détonation.
- (43) Enquête G. BOLLON : "Coutumes et superstitions du Velay oriental" Cf. note (92) page 20.

s'appeler Joseph ou Régis, ni une femme s'appeler Rose ou Maria (44).

La période qui suit les couches voit défiler dans la maison parents et amis qui viennent rendre une visite traditionnelle à la mère et l'enfant. On arrive en apportant de petits cadeaux individuels ou quelquefois un présent délivré au nom du village tout entier. Mais les femmes se reposent peu de temps (45). On confie alors les nouveaux-nés aux grands-parents. Si les mères reprennent rapidement les travaux de la ferme, cela ne les empêche pas d'allaiter les enfants jusqu'à un âge avancé, parfois l'enfant atteint quatre ans. C'est généralement avec l'absorption d'un verre d'alcool que l'on arrête chez la femme la montée de lait (46). On donne ensuite aux enfants du lait de vache coupé avec de l'eau.

Le jour du baptême ne revêt pas le même caractère de fête que le jour des noces. Il en garde toutefois le même sérieux dans l'engagement et on doit là encore respecter certaines règles religieuses : " Lorsque les parents veulent faire baptiser leur enfant, ils doivent faire connaître leur intention au pasteur ou au conseiller presbytéral de leur quartier (47) au moins une semaine à l'avance et faire connaître aussi (s'il y a lieu) les noms du parrain et de la marraine... Les parents de même que les parrain et marraine doivent avoir connaissance, au moment où ils annoncent leur intention de faire baptiser l'enfant, de l'engagement qu'ils auront à prendre " (48).

Le baptême reste encore essentiellement un acte religieux et concerne à ce titre l'ensemble des paroissiens. Aussi, "le baptême doit avoir lieu, en règle générale au temple et devant toute l'assemblée" (49).

Chez les protestants la cérémonie ne suit pas immédiatement la naissance (50). Il n'y a pas de règle précise. On attend généralement

.../...

(44) "En cheminant en pays cévenol" - E. de la M. (1909/1916).
Article de septembre 1924 - Cf. note (7) page 6.

(45) Environ une semaine ; ce qui explique les hémorragies fréquentes.

(46) T.

(47) Les différents hameaux de la paroisse sont divisés en quartiers.

(48) "Règles concernant les Baptêmes" Cf. note (24) page 32.

(49) "Règles concernant les Baptêmes" Cf. note (24) page 32.

(50) Chez les catholiques on porte l'enfant tout de suite à l'église, car s'il mourait sans être baptisé, il serait damné : T.
On peut lire à ce propos dans les "Règles concernant le Baptême" :
"La pratique du baptême des enfants mourants risquant d'encourager la superstition, les parents qui demanderaient un tel baptême doivent être rendus attentifs à la signification véritable du baptême chrétien".
(selon la doctrine réformée).

six mois, parfois une année. Certains se font même baptiser le jour de leur communion, à l'âge de quinze ou seize ans (51). On choisit pour le parrainage des proches parents, oncles et tantes : "les parrains et marraines doivent être membres adultes d'une église ou d'une communauté protestante et capables de remplacer les parents en tout ce qui concerne l'avenir spirituel et matériel de l'enfant" (52).

Un repas familial suit la cérémonie au temple. Mais ici pas de robe de baptême, pas de festivité, pas de cadeau. L'évènement reste dans la simplicité (53).

c) Décès et enterrements :

L'épisode de la mort menace aussi l'existence familiale.

Lors d'une maladie classique ou accidentelle, on hésite à appeler le médecin (54) et c'est quelquefois en la personne du pasteur que l'on trouve un conseiller médical (55). Mais les soins restent souvent insuffisants.

Chez les protestants de FREYCENET, on subit la fatalité de la mort, non sans douleur, mais avec toutefois une grande sérénité. Christian MAZEL dira à propos des réformés vivant sur le plateau : " Ils ont le sens de la dignité devant la mort qu'on n'escamote pas..." (56). On ne trouve ici aucun présage de la mort. De telles superstitions n'existent pas.

A l'annonce d'un décès, des règles bien précises rendent compte des premiers actes à suivre : le pasteur est averti. Il vient faire une visite à la famille du défunt et convient avec elle du jour et de l'heure prévus pour l'ensevelissement : "Les familles ne fixeront le jour et l'heure du service funèbre qu'après s'être mis d'accord avec le pasteur" (57).

La maison du défunt prend le deuil. On s'empresse de recouvrir d'un voile noir tout ce qui brille : on cache les assiettes aux vives
.../...

(51) Au cours du XX^e siècle, les baptêmes tardifs se font de plus en plus fréquemment.

(52) "Règles concernant le Baptême" Cf. note (24) page 32.

(53) Contrairement aux baptêmes catholiques : T.

(54) Car la consultation est chère. Il n'y a pas de sécurité sociale au début du siècle : T.

(55) Il arrivait que l'on appelle le pasteur avant le médecin : T.

(56) J-P RICHARDOT : "Le peuple protestant Français aujourd'hui"
Cf. note (I) page 5.

(57) " Règles concernant les ensevelissements ". Cf. note (24) p 32.

couleurs du vaisselier de la cuisine, de même que l'horloge aux aiguilles dorées (58). Chaque membre de la famille se vêt entièrement de noir pour marquer son respect devant le mort. On porte le deuil très longtemps, trois, quatre ou parfois cinq années lorsqu'il s'agit d'un parent proche, ce qui explique l'aspect d'autant plus ténébreux du costume ordinaire (59). On choisit de préférence des tissus de crêpe qui ne brillent pas et les femmes recouvrent leur coiffe d'un foulard noir ; un brassard du même ton marque également le deuil chez les hommes.

La coutume exige aussi, durant les deux nuits où il repose au foyer familial, que l'on veille le corps du défunt (60).

Le jour fixé pour l'enterrement (61), le pasteur se rend à la maison du disparu et récite des prières devant le cercueil posé sur deux chaises en face de la porte principale.

Le service funèbre reste très simple : l'assemblée est nombreuse au temple ce jour-là ; pour tous, ce qui compte, c'est la présence, une manière de montrer sa solidarité devant la mort (62). On est venu pour unir sa voix dans le chant des cantiques qui s'élèvent dans la grande bâtisse rectangulaire. On est venu pour écouter le pasteur parler sans détours de l'ami disparu ; plus qu'une cérémonie religieuse, on assiste à une véritable réunion fraternelle (63).

C'est au cours de l'ensevelissement qu'un usage bien particulier au plateau protestant étonne tout étranger de passage dans la région : les réformés enterrent leurs défunts dans un cimetière familial attenant à la maison : "Notre plateau présente une particularité que je n'ai trouvée nulle part, dit Pierre FERRIER, c'est celle d'inhumer, sans autorisation particulière, les morts dans une propriété privée..." (64).

.../...

- (58) On recouvre les ruches d'une dentelle noire : on dit ici que cela empêche les abeilles de crever à leur tour : T.
- (59) Les deuils se succèdent dans ces familles nombreuses ; il reste peu de temps durant lequel on ne le porte pas.
- (60) Un parent ou parfois un voisin.
- (61) "... Pour sauvegarder l'activité normale de l'Eglise et pour assurer la desserte de toutes les paroisses, il est souhaitable que les services funèbres n'aient pas lieu le dimanche " ("Règles concernant les ensevelissements" Cf. note (24) page 32
- (62) Les enterrements sont des occasions de rencontre aussi et gardent un caractère social : on se rend fréquemment aux enterrements catholiques.
- (63) Pas de grands sermons. Le pasteur retrace la vie, le caractère du défunt et transmet parfois de sa part, un message laissé à l'intention de la communauté paroissiale.
- (64) "En cheminant en pays Cévenol" E. de la M. (1909/1916)
Article de septembre 1924 - Cf. note (7) page 6.



Cimetière privé.

L'explication en est simple : après la révocation de l'Edit de Nantes, les protestants nouveaux convertis forcés, gardent certaines distances vis-à-vis des actes obligatoires de catholicité prescrits par le règlement. Leur réticence est d'autant plus importante lors des derniers sacrements et pour échapper à ceux-ci, beaucoup enterrent leurs morts sans les déclarer sur leur terre, près de la maison (65). On trouve là l'origine d'une des caractéristiques de cette contrée, qui suivra jusqu'à nos jours, la présence de nombreux cimetières familiaux dispersés dans tous les hameaux : "ce sont parfois de petits enclos bordés d'une murette en pierres ou d'une grille en fer forgé, ou quelques plantations de sapins ; d'autres fois, on décèle à proximité d'une habitation de simples monticules de gazon dans un coin de pré, qui s'estompent au fil des années" (66). Les protestants de FREYCENET sont irrités du peu de respect dont on entoure ces tombes laissées à l'abandon. En 1917, Pierre FERRIER en témoigne dans l'Echo de la Montagne : "...La coutume (67) est touchante, lorsque les sépultures sont bien entretenues, mais permettez-moi de vous dire que, malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. J'ai trop souvent l'occasion de voir des cimetières de famille à l'abandon, des tombes creusées sur un sentier et foulées par les passants ! N'avons-nous plus le culte et le respect des morts ?" (68). Cette habitude d'enterrer dans les propriétés se perd au cours du XXe siècle (69) : à FREYCENET, on obtiendra, non sans difficulté, l'autorisation d'établir un cimetière public.

Notons toutefois que catholiques et protestants ne se mélangent pas davantage en cette dernière occasion : chacun dispose d'un cimetière propre à sa confession (70). On reconnaît à la sobriété de leur sépulture les tombes des réformés : pas de richesse, pas de fantaisie, si.../...

- (65) Renseignements tirés de "La paroisse de ST VOY de BONAS" Dr L. MATHIEU.
- (66) Dr L. MATHIEU : "La paroisse de ST VOY de BONAS"
- (67) Celle d'inhumer les morts dans une propriété privée.
- (68) "En cheminant en pays cévenol" - E. de la M. (1909/1916) - Article de septembre 1924 - Cf. note (7) page 6.
- (69) A cause des difficultés de vente notamment; puis les mentalités évoluent. Seuls, les adeptes de la secte Darbyste perpétuent encore de nos jours cette habitude d'autrefois.
- (70) A TENCE, on témoigne de l'existence d'un cimetière dans lequel les tombes des catholiques et les tombes des protestants sont séparées par un mur.

ce n'est quelques fleurs des champs, mais toujours, observée avec rigueur, une spécifique netteté.

Au cours de l'ensevelissement, les protestants suivent une règle bien précise de la religion réformée qui condamne toutes cérémonies d'inhumation et toutes prières pour les morts, ceci dans l'intention "d'obvier à toute superstition" (71).

C'est avec un repas offert par la famille du défunt que l'on clôt, comme il est d'usage, la journée funéraire : là encore, les invités sont peu nombreux et la table silencieuse et digne observe une grande correction par déférence au cher disparu.

"Il y avait peu de monde au cours de ces repas funéraires, à cause du détestable usage de faire un repas sacré, affirme DELETRA, et il ajoute, ceux qui ne sont pas invités ne viennent pas" (72).

3 - Importance de la vie collective villageoise

"La vie est la même dans le village que dans le cercle familial : travail, simplicité et peu de loisirs, pas plus pour les jeunes que pour les vieux" (73). Mais il faut aller au-delà de cette existence fermée, et l'on trouve dans le milieu réformé une très grande prise en charge de chacun par rapport au reste de la communauté (74) : la vie du village reste d'une très grande richesse pour tous (75).

a) La solidarité des réformés :

On observe une solidarité au sein de la population villageoise, tout d'abord à travers les actions individuelles de chacun. De nombreux exemples témoignent de cet esprit de corps (76).

Ainsi, lorsqu'une famille est touchée par une calamité, une ferme qui brûle, une récolte qui pourrit, un malade qui ne peut continuer le travail quotidien, alors tout le village s'organise pour aller aider à tour de rôle les infortunés. Il n'est pas rare au plus fort des fenaisons, de voir arriver un voisin qui propose son association

.../...

(71) "Journal de ma tournée de prédication dans le Vivarais en 1841"
Cf. notes (5) et (6) page 5.

(72) "Journal de ma tournée de prédication dans le Vivarais en 1841"
Cf. notes (5) et (6) page 5.

(73) (Liv. or Ecl. F.)

(74) Il se trouve, nous le verrons, une éducation collective de la vie au sein de l'église.

(75) La communauté villageoise étant avant tout une communauté religieuse, la vie collective de la paroisse et la vie religieuse se rejoignent fréquemment.

(76) Les renseignements sur ce sujet proviennent de témoignages.

aux travailleurs. On a vu, chez un témoin dont le troupeau avait été touché par une épidémie de fièvre aphteuse, un paysan prêter ses bêtes pour les travaux des champs, au risque de contaminer son propre cheptel. Dans la plupart des fermes, si modestes soient-elles, on n'oublie pas de faire porter du beurre, du lait ou un peu de pain aux plus pauvres de la paroisse.

Il semble que l'on puisse expliquer cet esprit de solidarité du peuple protestant (77) en regardant encore en arrière, dans l'histoire de la communauté : si les protestants s'entraident, c'est qu'ils ont acquis dans leur lutte commune pour la foi, des liens de fraternité qui se perpétuent encore aujourd'hui (78).

Mais, outre le comportement individuel de chacun, on reconnaît cet esprit unitaire à travers les actions collectives. L'apprentissage de la solidarité est entretenu par la vie religieuse : la paroisse de FREYCENET, comme toutes les paroisses du plateau, est avant tout une famille évangélique (79). Ainsi, peut-on lire dans l'Echo de la Montagne en 1909, les commandements qui suivent : "... Montrez à tous un esprit fraternel, afin que notre église soit une vraie famille... Si quelqu'un de vos frères est en peine, ayant un lourd fardeau à porter, venez l'aider..." (80). Il y a une responsabilité commune de la vie paroissiale dont l'organisation est confiée au conseil presbytéral (81) : c'est autour de lui que s'unissent les fidèles pour contribuer à une entraide d'ensemble. Ainsi, apprend-on qu'en 1923, le conseil décide d'offrir à Madame CHAZOT victime d'un incendie qui a détruit sa grange, les bois ayant servi aux réparations du temple (82). De nombreuses collectes sont organisées .../...

(77) On pense à FREYCENET que cette vie communautaire n'existe pas chez les catholiques de ST JEURES. Au cours du XXe siècle, l'entraide devient moins importante. Le travail de la ferme s'individualise avec l'apparition des machines agricoles et exige moins la participation de bras supplémentaires.

(78) Notons l'aide que les protestants ont apporté à la minorité persécutée juive durant la seconde guerre mondiale. (Traité dans la quatrième partie - 1er alinéa (b)).

(79) "Il est recommandé...aux membres du conseil beaucoup d'amour fraternel et à l'égard de tous les membres de l'église la fréquentation des réunions de prière...afin que l'église de FREYCENET...devienne mieux une grande famille chrétienne" - (R.D.C.P. 1906/1940)

(80) E. de la M. 1909/1916

(81) Rôle des conseillers presbytéraux, traité dans la troisième partie 2ème alinéa (b).

(82) R.D.C.P. - séance du 7 octobre 1923.

durant les cultes pour porter secours aux indigents (83). On a des gestes de sympathie et de soutien envers ceux qui souffrent et sont éloignés des leurs : en 1933, sur la proposition du président du conseil presbytéral, une carte postale, signée par tous les membres présents est envoyée avec leurs meilleurs vœux de guérison, à un certain Monsieur EXBRAYAT, malade à ANNONAY (84). En 1928, "le président demande de tenir constamment à jour le mouvement de la population protestante, de recueillir noms et adresses des familles et des jeunes y compris des soldats, pour les remettre au pasteur, qui se chargera d'en faire l'usage destiné au lien spirituel de ceux qui s'en vont en ville ou ailleurs" (85). Ce comportement fraternel est d'autant plus fort dans les périodes de crise commune, notamment au moment des guerres : "le conseil presbytéral décide de prélever la somme de cent francs pour l'envoi d'un colis aux mobilisés de la guerre 1939/45" (86).

La participation des fidèles est éloquent lorsqu'il s'agit de sauvegarder le bien commun. Ainsi, les collectes et les dons anonymes sont nombreux lorsqu'il s'agit de sauver l'église fréquemment menacée par le déficit financier (87) : lorsqu'en 1926, le conseil presbytéral allait discuter des moyens de couvrir le déficit, un conseiller se lève et déclare que le déficit est couvert par le don anonyme d'un membre de l'église de FREYCENET (88).

La solidarité dépasse aussi le cadre de la paroisse qui, avec pourtant peu de moyens propres, remettra en 1935, une somme de trois cents francs à l'église du CHEYLARD, en difficulté (89). .../...

- (83) Dans une séance du 8 novembre 1940, on apprend par exemple l'existence d'une collecte en faveur d'un asile de vieillards situé dans un hameau de la paroisse (R.D.C.P.)
- (84) R.D.C.P. : séance du 4 novembre 1933.
- (85) En 1909, dans un article de l'Echo de la Montagne, on conseille aux parents des jeunes gens partis pour le service militaire, d'écrire une lettre au colonel du régiment pour qu'en cas de maladie, ces jeunes gens puissent recevoir la visite d'un pasteur : E. de la M. 1909/1916.
- (86) R.D.C.P. - 1909/1940
Soutien moral et financier aux familles touchées par les deuils de guerre.
- (87) Les délibérations du conseil presbytéral font régulièrement mention d'un déficit chronique de l'église de FREYCENET que les paroissiens pauvres ont du mal à combler.
- (88) R.D.C.P. - séance du 17 janvier 1926.
- (89) R.D.C.P. : séance du 20 décembre 1935 :
Dans une séance du 18 décembre 1936, tenue au MAZET ST VOY, réunissant les églises du plateau, on étudie une nouvelle organisation consistoriale basée sur le principe de la solidarité absolue.

La collectivité se donne aussi pour fonction de lutter contre les fléaux qui touchent la communauté et de protéger les mœurs : au début du XXe siècle, l'extension de la tuberculose et les ravages causés par l'alcool (90) demandent à prendre des mesures d'urgence. Le conseil presbytéral de FREYCENET proteste contre l'inaction du gouvernement face à de tels fléaux : "...Effrayés d'entendre parler des ravages de l'alcoolisme et de la tuberculose, qui faute de lois salutaires et d'organisation défensive empoisonnent et déciment le peuple, le conseil supplie le gouvernement d'agir avec une énergie inlassable et décide d'envoyer la présente délibération aux députés et sénateurs de la Haute-Loire" (91). En 1917 déjà, le conseil avait décidé (92) de créer une section cadette parmi les enfants de l'église, destinée à combattre l'alcoolisme (93). On apprend dix années plus tard, que deux délégués de la croix bleue feront une campagne anti-alcoolique dans l'église de FREYCENET (94).

Toutes ces initiatives montrent combien on participe au bon fonctionnement de la vie collective : la communauté villageoise est une grande famille à l'intérieur de laquelle, on travaille, on se forme, on s'aide, on se rencontre (95).

b) Les moments de rencontre (96)

A FREYCENET, on se fréquente beaucoup entre les différentes familles : la période la plus propice aux invitations mutuelles reste le temps creux de l'hiver.

Les femmes se réunissent durant les après-midi chez l'une ou l'autre à tour de rôle : les discussions vont bon train, alors que

.../...

(90) "... Un fait surprenant ici, c'est l'extension extraordinaire de cet épouvantable fléau que l'on nomme la tuberculose..." Article "Causerie du docteur " E. de la M. novembre 1909.
"Il est constaté de façon irréfutable que l'usage des boissons alcooliques diminue la mémoire des écoliers... Les enfants qui ont pris goût de bonne heure à ces boissons sont exposés au grand danger de devenir plus tard alcooliques ou même ivrognes" - Article "Protégeons les enfants" E. de la M. avril 1917.

(91) R.D.C.P. - séance du 25 mars 1917.

(92) Selon les vœux du synode.

(93) R.D.C.P. - séance du 26 janvier 1917.

(94) R.D.C.P. - séance du 4 mars 1927.

(95) Cela n'empêche pas, bien entendu, les quelques heurts et conflits personnels.

(96) Renseignements tirés de témoignages.

les doigts jouent avec les fuseaux à dentelle ou les aiguilles à tricoter. Le moment du "café" interrompt les ouvrages ; la maîtresse de maison aura peut-être confectionné un gâteau ou un dessert à sa façon (97). Mais ici, on ne voit pas d'hommes. Peut-être sont-ils réunis dans une grange en train de discuter. C'est sans doute plus fréquemment dans l'unique bistrot du village qu'on les découvrira en train "de taper une belote" devant un verre de vin (98).

Les traditionnelles veillées d'hiver rassemblent tout le monde, hommes et femmes, jeunes et vieux : elles constituent beaucoup plus qu'une simple distraction dans la monotonie de la morte saison, un moment de rencontre privilégié pour les villageois.

Chaque famille reçoit ses voisins à tour de rôle : il n'est pas rare à cette époque de l'année, d'apercevoir à la lueur d'une lanterne vacillante, des silhouettes de tailles différentes, marchant tête baissée dans la tourmente de l'hiver jusqu'à la clarté d'une ferme amie.

Tout le monde se retrouve dans la grande cuisine. Groupés autour de l'âtre, les hommes ont repris leur fabrication de sabots et celle des nombreux autres objets entamés au cours de la journée. Les femmes poursuivent leurs ouvrages habituels : on n'a pas oublié les aiguilles ni le fameux carreau (99). On parle avec entrain, on rit beaucoup aussi. Il y a toujours un plaisantin qui raconte des blagues en patois, imitant des personnages imaginaires, lançant des onomatopées. Dans un coin de la pièce, les enfants se sont rassemblés autour de l'aïeule : elle a retrouvé encore pour ce soir de nouveaux récits, parfois légendaires, parfois vécus (100) et il n'est pas de meilleur conteur. L'oratoire tenu en haleine attend, tantôt intrigué, tantôt amusé, le déroulement des faits.

Lorsque la vieille horloge sonne les douze coups de minuit, l'assemblée est conviée autour de la table ; on mange des tartines de beurre, de confiture ; si le cochon vient d'être tué dans la maison, tout le monde profite du saucisson, du pâté fait à la ferme, et apprécié par les hommes avec un verre de vin rouge. Bien souvent suivent les douces (101) et les pâtisseries. Au terme du petit festin, les invités doivent songer à regagner

.../...

(97) "L'après-midi des femmes" existe encore de nos jours à FREYCENET.

(98) Surtout dès le début du XIXe siècle.

(99) Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les dentellières étaient groupées autour d'un guéridon supportant les boules d'eau qui condensaient sur leur ouvrage les rayons d'un faible luminaire.

(100) A la fin du XIXe siècle, on relate encore la vie, les légendes des ancêtres huguenots : "... J'ai même entendu parler par mes grands' parents de l'existence à la FAYE d'une maison à pont levis, où une roue armée de couteaux et de haches mettait en pièce les condamnés" (Liv. or Ecl. F.)

(101) Cf. note (48) page 12.

leur foyer. Il peut être deux heures du matin, mais "on aura toujours assez de sommeil, pense-t-on, le lendemain matin gris de neige" (IO2). On se sépare dans un tumulte de chaises et de bancs en se donnant rendez-vous pour un soir, puis la compagnie s'éloigne, calfeutrée sous les capes, dans la nuit épaisse et gelée.

A FREYCENET, ces longues veilles gardent une place capitale dans l'existence de la communauté : elles créent une atmosphère de chaleur humaine qui facilite les rapports et resserre les liens (IO3). Mais on n'oublie personne ; le pasteur et l'instituteur ne sont pas considérés comme étrangers au cercle villageois et ils participent, au même titre que les autres membres, à l'intimité de ces heures particulièrement riches.

Le village, nous le savons, constitue avant tout une famille religieuse, et c'est principalement dans le cadre des réunions évangéliques qu'on le trouve fréquemment rassemblé.

- (IO2) Liv. or Ecl. F.
- (IO3) Les veillées se prolongent régulièrement jusqu'en 1950/1960 : depuis ces vingt dernières années, le village a nettement vieilli ; les habitants ne s'aventurent plus les soirs d'hiver pour aller chez le voisin. Le phénomène de la télévision, répandu au village, retient chacun chez soi et joue un grand rôle dans l'abandon des veillées.